

Démocratie

Consultation populaire

- M. **Fabien THIETRY** (R11) d'Attigny, commune voisine, souhaite une nouvelle consultation des collectivités concernées depuis les changements de municipalité.

Commentaire du commissaire enquêteur : La Préfecture a invité les conseils municipaux du secteur à se positionner sur l'opportunité du projet. Ils ont jusqu'au 8 août (15 jours après l'enquête publique) pour le faire.

M. **Sébastien HUMBERT** (D2) regrette qu'aucun référendum n'ait été organisé auprès de la population à ce sujet.

- L'observation **anonyme** D17 récrimine contre le passage en force des élus qui auraient dû consulter les habitants.

Commentaire du commissaire enquêteur : Il est surprenant de lire des reproches sur des manquements à la démocratie précisément lors d'une enquête publique dont le but est de permettre au plus grand nombre de s'exprimer.

- M. **Yves MELIN** (D24), pour le collectif **Vosges Horizon Durable**, **Philippe DEGREMONT** pour l'association **Sauvegarde du Patrimoine et des Paysages Nord Haut-Saônois** (D170) et l'observation **anonyme** D147 jugent la communication a minima pour ne pas effaroucher la population.

- M. **Paul FILSER** (D26) de Strasbourg juge suspectes les observations anonymes favorables aux éoliennes et voit des manœuvres du lobby éolien .

- L'observation **anonyme** D31 répond au précédent qu'il est favorable au projet mais veut préserver sa tranquillité d'où l'anonymat de son observation.

- M. **Éric Balay** (D44) de Hadigny-les-Verrières (88) note l'opacité de ce genre de projets et les pressions exercées sur les opposants locaux.

- Mme **Véronique LE BOUDOUIL** (D82) de Biarne (39) demande à ce qu'on tienne compte de son opposition.-

Antoine CHONION (D113) pour **Paysage et Nature de la Campagne Vosgienne** dénonce le manque de concertation.

Francis BOUILLON (D118) de Paris (75) certifie que le secteur éolien est le vecteur avéré de corruption et de déni de démocratie.

Guillaume MATTHAUS (D140) de Nancy (54) trouve le projet respectueux de la démocratie locale.

Anne GUILLEBAUD (158) apporte son soutien au projet qui a reçu l'aval de la population et des administrations.

Volet citoyen

L'observation **anonyme** D18 applaudit le projet pertinent et citoyen alliant transition énergétique, économie d'énergie et démarche citoyenne avec la création de la SEM.

- M. **Yves MELIN**, (D24) pour le collectif **Vosges Horizon Durable** et **Philippe DEGREMONT** pour l'association **Sauvegarde du Patrimoine et des Paysages Nord Haut-Saônois** (D170), et l'observation **anonyme** D147 suspectent les éoliennes « citoyennes » d'être un leurre pour faciliter l'acceptabilité.

- M. **Loïc ESPAGNET** (D50) d'Amiens (80) souscrit à ce projet qui est porté par les collectivités et les citoyens.

Commentaire du commissaire enquêteur : M. ESPAGNET est directeur de développement pour H2air. Je comprends qu'il appuie le projet tout en lui reconnaissant naturellement le droit d'apporter sa contribution et de croire à

l'opportunité de sa profession. Il faut lui savoir gré de ne pas avoir déposé anonymement.

- L'observation **anonyme** D 55 est favorable à ce projet énergétique d'autant qu'il est ouvert à la participation citoyenne.

- M. **Michel HEINRICH**, (D 56) agissant au nom du **Syndicat mixte de SCoT des Vosges Centrales**, insiste sur l'aspect citoyen du projet par la cession de 2 éoliennes aux collectivités, ce qui renforce la compatibilité du projet avec les ambitions du territoire.

- M. **Dominique D'Habit PERRIN** (D62) d'Épinal (88) est favorable au projet car il va apporter des aides financières aux collectivités.

L'observation **anonyme** D 66 est favorable au projet qui a l'appui de la commune depuis l'origine.

L'observation **anonyme** D105 applaudit à la création de la SEM Terr' EnR.

- Mme **Émilie THEROUIN** (D68) qui a participé à la balade-découverte sur le site se dit enthousiaste à l'idée de voir se concrétiser ce projet sur des parcelles communales pour la plupart et en faveur de l'autonomie énergétique.

-M. **Sylvain BALLAND** (D71) plaide en faveur du projet à cause de son volet citoyen.

Josiane SICART (D104) note l'appui scandaleux du gouvernement à l'éolien.

Hubert BOUAN (D116) de Saint-Juvat (22) dénonce le mensonge à la base de l'éolien.

Projet citoyen pour l'observation **anonyme** D132.

Sebastian RAMTKE (D133) approuve ce beau projet avec participation locale.

Martine MEISSONNIER (D137) de Rabastens (81) juge qu'il est temps d'arrêter cette farce antidémocratique.

Noé IMPERADORI (D152) de Dommartin (88) très favorable pour la participation citoyenne.

Laure KIPPEURT (D155) d'Épinal (88) apporte tout son soutien à ce projet citoyen.

Anthony MONTEMONT (D164) de Remiremont (88) soutient le projet d'autant qu'il est citoyen.

Dorian CARDOT (D175) de Bayard-sur-Marne (52) soutient le projet profitable à tous, éloigné des habitations, en plus du volet citoyen.

Yves MELIN (D176) de Hadigny-les-Verrières (88) dénonce le mirage citoyen qui n'est qu'un leurre servant à pallier le désengagement de l'État et des banques.

Jean-François FLECK (D177) de Nompatelize (88) et pour **Vosges Nature Environnement** est favorable à ce projet citoyen : ce sera une condition nécessaire pour d'autres projets.

Jean ROTTNER, pour la **région Grand Est**, est favorable au projet pour son implication citoyenne.

Frédéric DREVET, Maire de **La Vôge-les-Bains**, appuie ce projet à l'étude avec la population depuis plus de 15 ans et pour son volet citoyen.